

Centre Public d'Action Sociale de Musson

Rue Jean Laurent 47 – 6750 Musson

NOTE DE POLITIQUE GÉNÉRALE 2026



Note de Politique Générale

C.P.A.S Musson

1. Mot du président

Notre petit CPAS est confronté chaque année à plusieurs défis : augmentation du coût de la vie, transition énergétique, vieillissement de la population, mobilité limitée et, à partir de 2026, s'ajoute la réforme des chômeurs.

Cette réforme décidée par le gouvernement fédéral est peut-être nécessaire mais elle est brutale et plus que précipitée !

Son entrée en vigueur ce 1er janvier met sous tension notre équipe.

Une réorganisation a été nécessaire et sera revue tout au long de l'année.

Quel sera l'impact de l'exclusion de ces nombreux chômeurs (70 à Musson), une augmentation du nombre de RIS (revenu d'intégration social) mais également une hausse des aides sociales (chauffage, alimentation ...).

L'évolution constante de la démographie : le vieillissement de la population impose de repenser et d'adapter les services offerts par le CPAS à nos aînés. L'isolement est une triste réalité, le CPAS s'engage à lutter contre cette problématique via un accompagnement et une concertation avec le Conseil des Aînés.

Les missions du CPAS, de plus en plus urgentes, rendent plus nécessaire que jamais une collaboration efficace entre commune et CPAS.

L'augmentation de la dotation communale qui passe de 460 000 euros à 495 000 euros sera une aide précieuse.

Cette note politique se concentre sur des priorités, son objectif est que Musson continue à être une commune solidaire, accessible et inclusive où chacun peut participer pleinement à la vie locale tout en garantissant une gestion financière responsable.

Pour conclure, je souhaite remercier toute l'équipe du CPAS, qui abat chaque jour un travail considérable. Les assistantes sociales sont de plus en plus sollicitées et doivent faire preuve d'adaptation face aux nouvelles mesures.

2. Objectifs stratégiques

Lutter contre la précarité et renforcer l'accompagnement

- Des journées de solidarité : moins de gaspillage et une solidarité alimentaire.
- Informer la population des différentes aides.
- Proposer des cartes médicales.
- Organiser différents ateliers.
- Aider la population à remplir sa déclaration fiscale.

Soutenir l'insertion socioprofessionnelle

- Renforcer la collaboration avec le Forem (Formation professionnelle et de l'emploi).
- Encourager l'engagement d'article 60 (un contrat d'article 60 est un type de contrat de travail par lequel un bénéficiaire du revenu d'intégration sociale (RIS) peut bénéficier d'une mesure de mise à l'emploi).
- Renforcer les mesures d'insertion socio-professionnelle.
- Lutter contre les exclusions sociales et culturelles.
- Mettre en place des projets individualisés d'intégration sociale (PIIS).
- Informer les bénéficiaires des différentes formations.
- Mettre en place un dispositif d'accompagnement aux compétences numériques de base en collaboration avec l'EPN (Espace Public Numérique).

Être ouvert à l'accueil

- Accueil ILA (Initiative locale d'accueil). Une initiative locale d'accueil (ILA) est un hébergement organisé par un Centre Public d'Action Sociale (CPAS), en partenariat avec l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile (Fedasil).

Être attentif aux aînés

- Combattre l'isolement
- Service de repas à domicile
- La locomobile

Poursuivre les actions de prévention liées aux dettes, à la santé mentale

- Gestion budgétaire
- Médiation de dettes

3. Les services du CPAS de Musson

Le service gestion budgétaire/médiation de dettes



La gestion budgétaire désigne le fait de planifier, à plus ou moins long terme, les recettes et les dépenses prévues sur une période. La gestion budgétaire repose sur trois concepts : la prévision, la budgétisation et le contrôle budgétaire.

La gestion budgétaire est un service proposé par les CPAS. Un travailleur social est chargé de gérer le budget de la personne.

Au CPAS de Musson, il y a une assistante sociale mi-temps qui gère en moyenne douze dossiers.

Le service de réinsertion socio-professionnel



Le service de réinsertion professionnelle s'adresse aux personnes en recherche d'emploi, sans indemnité de chômage et se trouvant dans une phase d'insertion professionnelle après avoir effectué un stage d'évaluation à l'emploi. Il a pour but de faciliter une réinsertion professionnelle durable en tenant compte des aspirations de ses bénéficiaires, de leurs profils et du marché de l'emploi. Il aide ses bénéficiaires à établir et à mettre en oeuvre un plan de réinsertion personnalisé.

Une assistance sociale gère en moyenne trois articles 60.

Le service allocations de chauffage

Le Fond Social Chauffage intervient partiellement dans le paiement de la facture de chauffage des personnes qui se trouvent dans des situations financières précaires.

Une assistante sociale gère plus ou moins 100 demandes par an.

Le service social général

Le revenu d'intégration sociale (RIS) est le revenu minimum accordé par le CPAS, à certaines conditions, aux personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes et qui ne peuvent pas se les procurer.

Plusieurs assistantes sociales gèrent en moyenne 60 RIS sur l'année.

4. Les partenariats (aides sociales)

Nous avons des conventions avec plusieurs services comme :

- La CSD (centrale de service à domicile);
- L'ASD (aide et soins à domicile) ;
- Le Relais des 4 Chemins ;
- La Croix Rouge (Épicerie sociale itinérante).

Remarque: pour les repas à domicile, ce n'est pas moins d'environ 500 repas qui sont distribués par mois.

- le GAS (groupe d'action de surendettement) ;
- l'ASBL AlimenT ;
- SAMARITEL ;

Remarque: est un service de télévigilance à domicile fonctionnant 24h/24 et qui se veut efficace auprès d'une population essentiellement composée de personnes âgées et/ou handicapées et/ou malades.

- l'APL (association de promotion de logement) du Soleil du Cœur (maison d'accueil pour hommes en difficultés) ;

Remarque : ce service offre un accompagnement à un public fragilisé dans la recherche ou le maintien d'un logement.

- le CPAS d'Aubange ;

Remarque: propose des permanences d'aide juridique.

- la Commune de Musson ;

Remarque : logement d'urgence.

- la Locomobile.



Remarque : est en partenariat avec la Commune et la Province du Luxembourg. Elle est destinée à des personnes moins mobiles ou socialement défavorisées. Cela concerne les personnes de plus de 65 ans mais aussi les bénéficiaires du RIS, les demandeurs(euses) d'emploi, les bénéficiaires de l'aide du CPAS.

5. Evolution statistique

RIS : revenu d'intégration sociale

ANNEE	NOMBRE	SEXE		CATEGORIE		ETUDIANT S
2023	53	Hommes	23	Cohabitants	9	12
				Isolés	12	
				Famille	2	
		Femmes	30	Cohabitants	8	
				Isolés	5	
				Famille	17	
ANNEE	NOMBRE	SEXE		CATEGORIE		ETUDIANT S
2024	57	Hommes	23	Cohabitants	12	9
				Isolés	8	
				Famille	3	
		Femmes	34	Cohabitants	7	
				Isolés	8	
				Famille	19	

ANNEE	NOMBRE	SEXE		CATEGORIE		ETUDIANTS
2025	64	Hommes	26	Cohabitants	10	10
				Isolés	10	
				Famille	6	
		Femmes	38	Cohabitants	10	
				Isolés	8	
				Famille	20	

Article 60

Cette année, 3 personnes ont été en activité dans le cadre des Articles 60. Nous avons au niveau des mises à disposition de nos bénéficiaires : l'école des Deux Rives, la Croix Rouge de Virton, la Commune de Musson, la Petite Plante, Fourneau David-Les Iris, le Musée Gaumais et la Locomobile.

Aides chauffage

- 2023 : 35 personnes
- 2024 : 25 personnes
- 2025 : 20 personnes

Gestion budgétaire

- 2023 : 15 personnes
- 2024 : 10 personnes
- 2025 : 15 personnes

ILA

- 2023 : 4 personnes
- 2024 : 6 personnes
- 2025 : 19 personnes

Cartes médicales

- 2023 : 13 personnes
- 2024 : 14 personnes
- 2025 : 15 personnes

Cautions locatives

- 2023 : 10 personnes
- 2024 : 7 personnes
- 2025 : 8 personnes

Logements d'urgence

Nous disposons également d'un logement d'urgence mis à disposition par la commune.

Conclusion

Malgré la situation relativement privilégiée par rapport à d'autres communes, notre petit CPAS doit faire face à une augmentation des aides.

Alors, il va s'adapter et relever les défis qui se posent à lui !

